

L'école publique en Haute-Marne

Déposé le 20/01/2015

AU SOMMAIRE :

- Page 1 : édito
- Page 2 : Action Sociale, Déclaration d'intention de grève, Carte Scolaire
- Page 3 : **EN GREVE le 3 février**
- Page 4 : Réunion d'info syndicale

(RE)VALORISATION

Travail
en équipe

RASED

FORMATION
CONTINUE

CONFIANCE

LEUR RÉUSSITE,
NOTRE MÉTIER.
**DONNEZ-NOUS
LES MOYENS
DE BIEN
LE FAIRE!**



RESPECT =



EFFECTIFS RÉDUITS

PLUS DE MAÎTRES
QUE DE CLASSES

Alors que l'on se projette maintenant dans « l'après Charlie » les premières réponses du gouvernement sont, on ne peut plus prévisibles : l'accent est mis sur la sécurité et l'éducation.

Sur l'éducation, le gouvernement est dans l'accessoire pour ne pas dire le dérisoire. Notre ministre dit vouloir promouvoir une "grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République". D'abord les enseignants ne l'ont pas attendu pour travailler ces questions avec leurs élèves. Mais surtout le débat n'est pas sur la transmission de ces valeurs mais celui de leur crédibilité. Tant qu'on mettra en avant des valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté largement déconnectées de ce que vivent les élèves des classes populaires notamment dans un certain nombre de quartiers, tant que ces élèves ne vivront pas l'égalité en matière d'éducation, d'accès aux savoirs et à la culture ou lorsqu'ils croisent la police dans la rue, tout cela ne servira pas à grand-chose.

Alors, soit tout continue comme avant, soit on dit que les politiques d'exclusion ça suffit. Et on commence par l'école !



LES PROPOSITIONS
DE LA FSU



SNUipp-FSU 52
17 rue de Verdun 52000 CHAUMONT
03.25.02.78.69
snu52@snuipp.fr
<http://52.snuipp.fr>



ACTION SOCIALE

Les personnels de l'Education Nationale peuvent bénéficier d'aides au niveau de l'Action Sociale.

L'Action Sociale peut notamment prendre en charge les **frais d'inscription aux concours des écoles supérieures, jusqu'à 18 ans et quels que soient les revenus**. Contactez Mme Andrique, Assistante Sociale des Personnels.

Toutes les prestations et les démarches sont consultables sur le site de la DSDEN dans IRIA : *Ressources Humaines* puis *Actions Sociales* et *Prestations Sociales*

GRÈVE DU 3 FÉVRIER : LA DÉCLARATION, C'EST NON !

Le SNUipp-FSU a décidé, lors de son conseil national des 13 et 14 janvier, d'appeler à l'abandon de la procédure de déclaration préalable de grève :

Pour se réapproprier le droit syndical :

Nous ne déclarerons pas à l'administration notre intention de faire grève !

CARTE SCOLAIRE

Alors que la répartition académique des 2511 postes créés pour la rentrée 2015 permet à un certain nombre d'académies de gagner des postes, l'académie de Reims fonctionnera à moyens constants.

A la rentrée 2014, l'académie a perdu 40 élèves dans le secteur public mais avec des disparités importantes :

- Des pertes élevées dans le préélémentaire : -599 élèves. Ce qui aura forcément des répercussions sur l'élémentaire par la suite.
- Un gros déséquilibre entre les départements :

Ardennes : -460 élèves, Haute-Marne : -164 élèves, Marne : +520 élèves, Aube : +64 élèves.

Et cette tendance devrait se confirmer en 2015.

D'où la répartition proposée au CTA du 15 janvier 2015 :

Ardennes : -20, Aube : +10, Marne : +18, **Haute-Marne : -8**

Qu'on se rassure, « Les rééquilibrages opérés ont pour but de ne pas dégrader les taux d'encadrement de chaque département ».

Peut-être mais est-ce suffisant ? Et qu'en sera-t-il des moyens de remplacements alors que chaque mois le nombre de journées non remplacées dans le département augmente ?

Ainsi, on passe de 17 journées en septembre, à 28,5 en octobre, 79,5 en novembre et **121,5 journées non remplacées en Haute-Marne en décembre !**

Mais il est quand même prévu que les moyens nécessaires à la mise en place des 9 journées de décharge en REP+ seront pris sur les moyens de remplacement où « la situation académique reste plutôt favorable : Moyens consacrés au remplacement : 8,7% contre 7,8% au niveau national. »

Où est la priorité au primaire ? Quand prendra-t-on aussi en compte nos conditions de travail au lieu de répéter que la Haute-Marne est privilégiée et doit contribuer à la solidarité nationale ?

Et quand, enfin, les nouvelles mesures ne se feront plus au détriment des autres ?

Chaque année, le SNUipp-FSU 52 est aux côtés des écoles qui expriment des besoins en poste ou luttent contre une fermeture ou pour une ouverture de classe.

Afin d'anticiper et de préparer, envoyez-nous dès maintenant les informations concernant votre école si elle risque d'être concernée.

Pensez à réactualiser ensuite ces informations le cas échéant.

ÉDUCATION : GRÈVE NATIONALE LE 3 FÉVRIER !

Dans cette période de crise économique et sociale et de montée des inégalités, l'école avec ses enseignant-es constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés et à la montée de tous les obscurantismes. Plus que jamais notre pays a besoin d'école, il faut lui donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus des milieux populaires. C'est une des conditions pour offrir une culture commune à tous et toutes et permettre l'émancipation de chacun-e. Or, la priorité au primaire ne se traduit pas dans les écoles. Les nouveaux rythmes scolaires ne sont pas une réponse à la difficulté scolaire. Ils accentuent la dégradation des conditions de travail des enseignant-es et renforcent les inégalités territoriales. Avec des effectifs parmi les plus chargés d'Europe, une formation continue exsangue, une charge de travail toujours en augmentation, une revalorisation salariale en panne et un recours croissant aux contractuel-les, en lieu et place d'enseignant-es titulaires et formés, il y a saturation. Dans le cadre fédéral, le SNUipp-FSU appelle à la grève le 3 février prochain et rappelle son attachement au cadre unitaire qui doit être recherché à tous les niveaux. Il débattrait avec les personnels des suites de l'action et sera force de propositions de ces suites. Avec la FSU, il demande un investissement massif dans l'Éducation ce qui nécessite une augmentation du budget prévu. Pour réussir l'école, il faut davantage d'enseignant-es mieux formés et mieux payés et améliorer leurs conditions de travail.

1. Améliorer les conditions de travail

Budget Avec seulement 2 511 créations d'emplois programmées pour la prochaine rentrée, l'école manque de postes et même 6 académies se voient imposer des suppressions de postes. Le budget est nettement insuffisant. Deux mesures actées pour la rentrée 2015, l'amélioration du régime des décharges pour la direction d'école et les demi-journées d'allègement de service en REP+, vont déjà consommer 1 650 postes. Il ne restera donc plus que 861 emplois pour accueillir les 23 400 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2015, soit un emploi enseignant pour 27 élèves. Le nombre d'élèves, par classe déjà au-dessus des moyennes européennes, ne va pas baisser et même augmentera dans trop d'écoles. De plus, les autres priorités affichées par le ministère ne vont pas se déployer (PDMQDC, -3 ans) et notre école ne va pas rattraper son retard (manque de 1 800 postes de remplacement et 4 834 RASED par rapport à 2008). Par ailleurs, des moyens supplémentaires sont également nécessaires pour classer en éducation prioritaire toutes les écoles dont les caractéristiques le justifient. Financer cette réforme de l'éducation prioritaire et répondre aux autres besoins nécessitent un tout autre budget. Ce besoin de moyens fera l'objet d'une campagne d'information.

Effectifs La taille des classes, déterminante pour la réussite des élèves comme le confirment plusieurs études, doit baisser : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 élèves en REP et REP +, pas plus de 15 élèves pour les moins de 3 ans, effectifs allégés dans les classes scolarisant au moins un-e élève en situation de handicap. Pour réussir la scolarisation des élèves en situation de handicap, il faut des professionnel-les formés avec statut pérenne et un salaire à hauteur des missions, pour accompagner les jeunes.

Réforme des rythmes Elle a des conséquences négatives sur les conditions de travail et de vie des enseignant-es. **Le SNUipp-FSU continue d'exiger une remise à plat de cette réforme.**

APC Ce dispositif ne répond pas au traitement de la difficulté scolaire. Le SNUipp-FSU demande la fin des APC et le retour à un temps de concertation institutionnalisé dans l'emploi du temps régulier des écoles.

Gestion des personnels Il faut remettre à plat le mode de gestion des personnels (inspection, rapport à la hiérarchie, mutations, temps partiel, droit syndical,...) qui a subi des dégradations incessantes.

2. Salaires

Tout le monde le reconnaît : les enseignant-es des écoles sont sous-payés par rapport à leurs homologues européens et aux fonctionnaires de même catégorie. L'annonce de la prime aux recteurs et rectrices a sonné comme une provocation chez nos collègues alors que leur salaire va baisser en janvier. Il faut d'urgence augmenter nos salaires. Cela passe par :

- Le rattrapage des pertes de salaires ;
- L'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010 ;

Une augmentation immédiate de l'ISAE (400 € bruts annuels) accessible à toutes et tous, s'alignant sur l'ISOE de nos collègues du 2nd degré (1200 € brut annuels).

Suite page 4



réunion d'informations syndicales

...ouvertes à tou-te-s les collègues syndiqué-e-s au SNUipp-FSU ou non ... et aux non syndiqué-e-s

CHAUMONT
Infm salle AI
Mardi 10 février
À partir de 16h30/19h30

Bettancourt-la-Ferrée
Complexe Jean Jaures
Mardi 10 février
À partir de 16h30/19h30

Nous avons désormais droit à 3 RIS par année scolaire. La nouvelle circulaire nous autorise à assister à seulement une des 3 sur le temps devant élèves.

La première a eu lieu sur le temps de classe. Cette RIS et la suivante seront hors temps de classe, à déduire des 18h d'animations pédagogiques ou des 24h (conseils de maîtres, de cycle, rencontres avec les parents...).

COMMENT PARTICIPER A UNE ½ JOURNÉE D'INFORMATION SYNDICALE ?

Prévenez votre IEN par courrier de votre participation (il n'y a pas de délai à respecter) .

IMPORTANT

Si vous choisissez de déduire ces heures de participation à des ½ journées d'info syndicale de votre quota d'heures dévolues aux animations pédagogiques, vous pouvez les défalquer, que **vous soyez en animation pédagogique ce jour-là ou non**. Ce qui vous permet de choisir l'animation que vous n'effectuerez pas qu'elle soit dite obligatoire ou pas, en présentiel ou à distance.

Le droit syndical ne s'use que s'il ne sert pas !

Le SNUipp vous fournit une attestation de présence si besoin.

ÉDUCATION : GRÈVE NATIONALE LE 3 FÉVRIER ! (SUITE)

3. Formation initiale et continue

- Cumuler un mi-temps en responsabilité et un mi-temps en ESPE, calqué de plus sur le calendrier universitaire, n'est pas tenable, ni réaliste pour nos collègues stagiaires ; cela ne correspond pas à une véritable formation professionnelle. Il faut retrouver d'urgence un maximum d'1/3 en responsabilité et 2/3 en ESPE, afin que le volume de formation didactique et théorique prenne toute sa place et son sens.

La formation continue a quasiment disparu. Il faut d'urgence rétablir une formation continue de qualité sous forme de stages remplacés sur le temps de classe.

La plate forme fédérale

Face aux difficultés scolaires, aux inégalités, au décrochage, la Refondation de l'École décidée par le gouvernement doit répondre aux attentes et aux inquiétudes des personnels. La prochaine rentrée scolaire se prépare d'ores et déjà et certaines réformes se mettent en place comme celle de l'éducation prioritaire qui, à ce jour, laisse nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin.

De nombreux problèmes demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de salaires faibles et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste.

Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU appelle les personnels à être en grève le 3 février prochain.